

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 8 MARS 2012

DELIBERATION N° 12 - 05

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 2.03.2012

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de votants : 8

L'an deux mille douze, le jeudi 8 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Boyer, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Roux, Chazine, Claude Chabaud

A été élu secrétaire : Henri Ducloux

<p><u>OBJET :</u> APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2011</p>
--

I] Le Conseil Municipal,

- **après s'être fait présenter le *Budget Primitif de l'exercice 2011*** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- **après s'être assuré** que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- **statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011,
- **statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents :
 - ✓ *déclare que le **Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011*** par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part
 - ✓ donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires

II] Le Conseil Municipal,

- **après s'être fait présenter le *Compte Administratif de l'exercice 2011*** par Monsieur le Maire,
- **après avoir constaté** que les Résultats de clôture s'établissent en fonctionnement à + 139 925,04 € et en investissement à - 11 273,59 €,
- **après avoir constaté** que les Restes à Reporter d'investissement s'établissent à 40 000 € pour les dépenses, et à 17 250 € pour les recettes,
- **après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part à la délibération et au vote:
 - ✓ *approuve le **Compte Administratif dressé pour l'exercice 2011*** par la Commune
 - ✓ donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

**Pour copie conforme,
Le Maire, Jean – Alain CAYLA,**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication du :